

vous trouvera disposés à seconder nos intentions, pleines d'amitié & de confiance pour votre République, en unissant vos forces & vos intérêts, sans réserve, aux nôtres, par un accomplissement entier & illimité des Traités qui vous lient inseparablement avec Nous : Vous priant au reste de vouloir bien écouter favorablement nôtre dit Ambassadeur, & d'ajouter une entière créance à tout ce qu'il vous représentera de notre part. Nous vous réitérons les assurances les plus fortes d'une amitié, d'une estime & d'une affection qui ne cesseront jamais. Et nous prions Dieu qu'il vous ait, Hauts & Puissans Seigneurs, nos bons Amis, Alliés & Confédérés, en sa sainte & digne garde. Ecrit en noire Cour, à St. James, le 9. Janvier l'an de grace 1745. & de notre règne le dix huitième. Votre bien bon Ami, Signé, GEORGE Roi. Et plus bas, HARRINGTON.

Le nombre de troupes que le Roi entretiendra pendant la campagne prochaine en Flandres, & les opérations qu'on y exécutera, ne seront réglées qu'en suite des arrangemens que le Comte de Chesterfield prendra sur ce sujet avec les Etats Généraux. Il est parti de Londres, & arriva le premier de Fevrier à La Haye; mais il avoit dépêché auparavant au Roi un Courier avec la nouvelle de la mort de l'Electeur de Baviere, qu'il avoit apprise en débarquant à Hellevoet-Sluys, afin de recevoir de nouvelles instructions à cette occasion, qu'on lui a données par le renvoi de son Courier. On a également envoyé de nouvelles instructions sur cet événement aux Ministres du Roi à Vienne, à Dresde, & dans les autres Cours d'Allemagne.

C'est le 14. Janvier que le Roi déclara le